02B-212000426-20211116-CM21-11-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/12/2021 Notification : 30/11/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



# REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE HAUTE CORSE

ARRONDISSEMENT DE BASTIA

**CANTON DE BORGO** 

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	21

Date de convocation:

8 novembre 2021

Objet de la délibération :

PROPOSITION D'UN PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE STRUCTURE MULTI ACCUEIL



### COMMUNE DE BORGO

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

#### Séance du mardi 16 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un et le seize novembre

à dix huit heures le Conseil Municipal de la Commune de BORGO, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie

### PRESENTS: 18

ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie, PASQUALI Gabriel Michel Raphaël, MARIOTTI épouse GARIBALDI Augustine, LAMBERTI Ange, PASQUALINI Pierre Antoine, NERI Angèle, Pierre NATALI, SIMON Marie-Anne, MATTEI Thomas, CHOIX Sabine, SANTINACCI épouse GALEAZZI Marie Catherine, CASIMIRI Frédéric, PASQUALINI Alain, SAMPIERI Alexandra, PASQUINI Joseph, RUTALI Marie Rose, MILLIEX Didier, GARULLI Alicia.

## **POUVOIRS: 3**

BELGODERE épouse VITTORI Charlotte Dominique a donné pouvoir à MILLIEX Didier, VINCIGUERRA Eugène a donné pouvoir à PASQUALI Gabriel Michel Raphaël, APICELLA Lucie a donné pouvoir à LAMBERTI Ange,

#### ABSENTS: 8

DOMINICI Jean-Baptiste BATAZZI épouse ALBERTINI Christiane, José OLIVA, AMBROSI Chantale Jeanne, SANTINI Gilda, BARTOLOTTI Jean Claude, MILANI Paul, SANTELLI Murielle.

Madame Alicia GARULLI a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire; ont voté:

Pour: 21 Contre: 0 Abstentions: 0

\*\*\*\*\*\*\*\*\*



# PROPOSITION D'UN PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE STRUCTURE MULTI ACCUEIL

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune dispose actuellement d'une crèche halte-garderie de 35 places destinée aux très jeunes enfants. Compte tenu de l'évolution importante du nombre d'habitants et au regard du nombre croissant des demandes, il devient nécessaire d'envisager la construction d'une nouvelle structure.

En effet, la configuration du bâtiment existant ne permet pas d'agrandissement.

Madame le Maire propose qu'un projet de construction d'un ensemble multi accueil qui répondrait aux besoins des familles des enfants âgés de 0 à 3 ans et qui pourrait également accueillir, pendant les congés scolaires, les plus grands âgés de 3 à 6 ans.

Madame le Maire indique que dans le cadre des aides à l'investissement favorisant un meilleur service rendu aux familles, une structure de ce type pourrait bénéficier d'une aide financière substantielle par la CAF de Haute-Corse.

Le soutien de l'Etat et la Région serait également sollicité.

Madame le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à définir avec précision ce projet et de se rapprocher des services compétents en matière de réglementation, construction et modalités de financement.

Le Conseil Municipal,

- VU le code général des collectivités territoriales,

Ouï l'exposé de Madame le Maire, Après en avoir délibéré,

### **DECIDE**

- d'accéder à la proposition de Madame le Maire,

# SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents ou représentés